



*Soutenir le développement
d'environnements stimulants
et sécuritaires*

TABLE DES MATIÈRES

QUI SOMMES-NOUS ?	4
BREF HISTORIQUE	4
CONSEIL D'ADMINISTRATION 2022-2023	5
NOS FORMATIONS	6
COURS THÉORIQUE SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA NORME CSA Z614:20	7
COURS PRATIQUE SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA NORME CSA Z614:20	7
ATELIER TERRAIN POUR LES INSPECTEURS CANADIENS EN AIRES DE JEU CERTIFIÉS	8
FORMATION ENTRETIEN ET INSPECTION	9
FORMATION AIRES DE JEU ET ÉQUIPEMENTS ACCESSIBLES AUX PERSONNES HANDICAPÉES	10
DIVIDENDES DE SOUTIEN À LA MISSION DES ORGANISMES FONDATEURS DE L'IQSAJ	11
RÉSUMÉ DU REMBOURSEMENT DU PRÊT	12
RÉSUMÉ DES DIVIDENDES DE SOUTIEN À LA MISSION	12
EXEMPLE D'INVESTISSEMENT DES SOMMES ALLOUÉES AU SOUTIEN À LA MISSION D'UN ORGANISME	13



Qui sommes-nous ?



L'IQSAJ a pour mission de soutenir la création d'environnements de jeu sécuritaires et appropriés au développement des enfants.

Il est le premier organisme à but non lucratif au Québec à dispenser des formations et à fournir des services portant sur le développement d'environnements stimulants tout en étant sécuritaires.

Notre vision, prendre des risques est indispensable à une enfance saine et heureuse. L'IQSAJ est conscient qu'il doit donc exister des lieux et des situations pour que chacun puisse EXPÉRIMENTER sans courir de graves dangers. En général, une douleur mineure favorise l'apprentissage et peut être considérée comme acceptable pour grandir. Ainsi les enfants doivent avoir accès à des espaces qu'ils peuvent utiliser librement pour pouvoir faire leurs propres expériences et devenir des personnes autonomes et prendre de l'assurance. Un environnement favorisant les saines habitudes de vie doit offrir toute la sécurité nécessaire, mais pas plus, et autant d'espace de jeu que possible.

C'est ainsi (et seulement ainsi !) que l'on peut tirer le meilleur parti des aires de jeu.

Bref historique



Le 9 mai 2009, à la suite de nombreux mois de travail et de réflexion, l'Institut Québécois pour la Sécurité dans les Aires de Jeux (IQSAJ) a officiellement vu le jour.

La naissance de l'Institut est venue confirmer la richesse d'un partenariat qui allie le milieu de la petite enfance, du communautaire et du municipal. Ces organisations ont toutes à coeur de défendre prioritairement l'intérêt

des enfants et leur droit de jouer en toute liberté, dans des environnements sécuritaires, d'où la création de cet organisme.

À l'origine de l'IQSAJ, on retrouve des organismes déjà reconnus pour leur grande expertise et leur implication en matière de sécurité : l'Association des architectes paysagistes du Québec, l'Alliance québécoise du loisir public, le Regroupement des centres de la petite enfance de la Montérégie et CDC-Consultants de Calgary.

Conseil d'administration 2022-2023

Claudette Pitre-Robin



Claudette Pitre-Robin est décidément une femme d'action qui donne, par ses implications, un sens à sa vie. Elle a été une actrice déterminante dans la mise en place du réseau des CPE au Québec. Craignant l'appauvrissement des enfants par le retour des femmes à la maison et la poursuite des reculs dans les fondements du réseau des services de garde du Québec, elle est active dans ce réseau depuis 1975.

Louise Vachon



Louise peut faire bénéficier l'AAPQ de plus de 25 années d'expérience en développement de partenariats et représentation auprès des secteurs public, privé, académique et de la société civile. Des années de travail au sein ou au service d'OBNL (y compris des associations de professionnels) font en sorte qu'elle est bien au fait de leur fonctionnement et de leurs enjeux. Elle est amoureuse de l'architecture sous toutes ses formes depuis toujours.

Pierre Morin



Pierre est l'un des directeurs du réseau canadien de formation des parcs et loisirs (CTNPR). Après des études en loisir au Vieux-Montréal et à l'UQTR, Pierre a travaillé trente ans à la ville de Montréal en tant qu'animateur et directeur de services, et puis dix de plus en tant que consultant et directeur de projets, visant toujours à ce que les personnes, organisations et communautés puissent jouir des bienfaits du loisir et d'un mode de vie actif.

Rémi Richard



Rémi est directeur général à l'Alliance québécoise du loisir public (AQLP) depuis janvier 2023. Il aura contribué au développement de SPORTSQUÉBEC dans deux décennies différentes. Il a su établir des relations solides avec l'ensemble des membres, que ce soit dans le cadre du programme des Jeux du Québec, de la formation, ainsi que du soutien et service à la collectivité sportive.

Sylvie Melsbach



Sylvie est chargée de Projets sur l'aménagement d'espace de jeu pour jeunes enfants et pédagogue-formatrice au Regroupement des Centres de la Petite Enfance de la Montérégie (Québec). Elle est instructrice nationale pour les inspecteurs des aires et appareils de jeu, responsable du dossier des aires de jeu extérieures pour le RCPEM, directrice technique pour l'Institut Québécois de la Sécurité dans les Aires de Jeu et membre du comité technique sur le développement de la norme CSA Z614 depuis 1998.

Nos formations

Le contenu des différentes formations a traité de thèmes comme l'histoire des terrains de jeu, les besoins liés au développement de l'enfant, les statistiques des blessures, la portée de la norme CSA Z614:20, les revêtements de protection, l'installation, l'inspection/audit, l'entretien, l'accessibilité, la gestion des risques et la sécurité thermique.

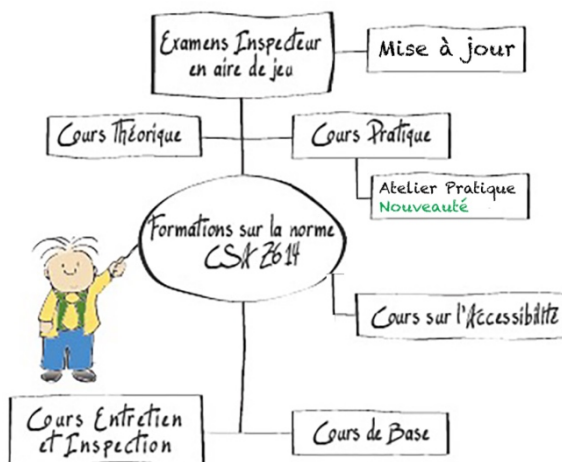
Le programme a offert, entre autres, le cours théorique et le cours pratique mis à jour et la réussite des deux examens en ligne a permis à plus de 34 participants (incluant les renouvellements de certification) d'obtenir la certification d'inspecteur canadien en aires de jeu de l'ACPL.

Deux cours pratiques ont été donnés en présentiel, incluant une inspection terrain, un à Amos et l'autre à Ville Saint-Laurent.

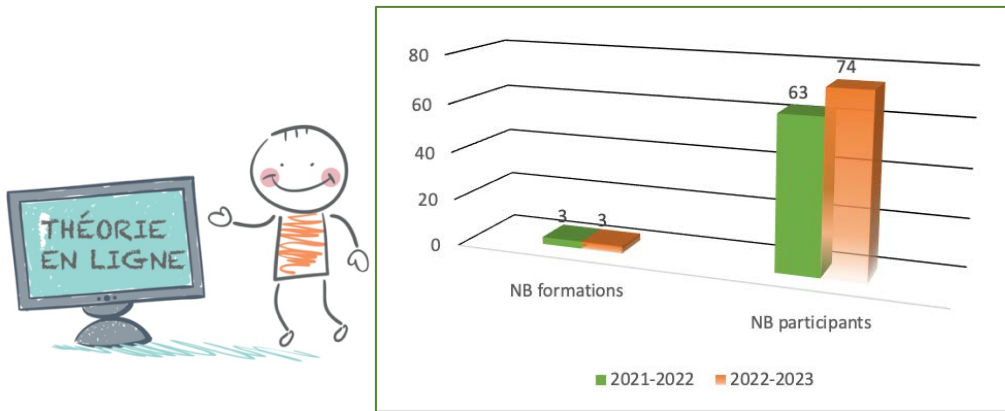
La situation pandémique et l'appréciation de la plupart des participants à continuer à accéder à des formations à distance nous a amenés à tenter de former des groupes en sous-régions pour suivre une formation pratique sur le terrain (3 heures).

L'idée était de former des groupes de 10 participants environ sur un terrain et d'en faire une inspection complète. Par la suite, chaque équipe a été invitée à produire un rapport d'inspection, le tout pour parfaire leurs connaissances pratiques. Deux ateliers ont été dispensés cette année, un à Saint-Bruno-de-Montarville soutenu par le CSS des Patriotes et l'autre par la ville de Shawinigan.

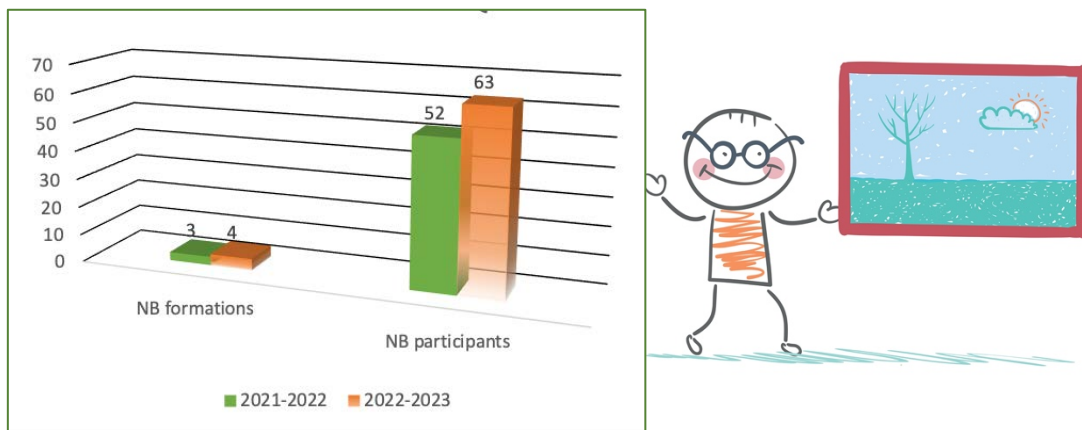
Les différents cours ciblent les administrateurs et tout personnel intervenant sur des aires de jeux de parcs, d'écoles et de services de garde à l'enfance, les architectes, les urbanistes, les techniciens, les fabricants-vendeurs, les installateurs d'équipements, le personnel d'entretien, les gestionnaires d'aires de jeu publiques et toutes autres personnes que l'amélioration de l'aménagement des aires de jeu intéressent.



Cours théorique sur la mise en œuvre de la norme CSA Z614:20



Cours pratique sur la mise en œuvre de la norme CSA Z614:20



Pour être certifié inspecteur canadien en aires de jeu de l'Association Canadienne des Parcs et Loisirs (ACPL), un participant doit assister au cours théorique et pratique et obtenir la note de 70% ou plus à aux s examen.

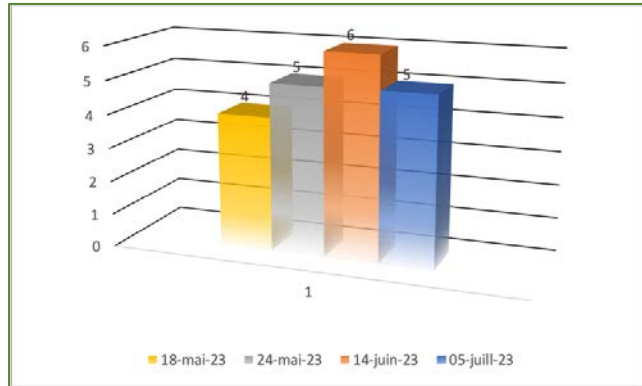
Au Québec, pour un service de garde éducatif, le certificat de conformité à la norme CSA-Z614 doit être délivré par un architecte, un ingénieur ou un technologue, membres de leur ordre professionnel respectif, ou par un architecte paysagiste membre de l'Association des architectes paysagistes du Québec par laquelle il est habilité à cette fin.

Atelier terrain pour les inspecteurs canadiens en aires de jeu certifiées

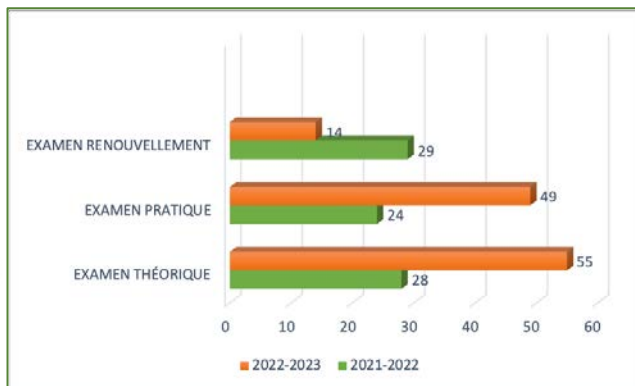
La situation post-pandémique et la demande de participants à accéder à des formations pratiques terrains nous permis à les offrir à quatre groupes en sous-régions.

Suite au succès de l'expérimentation, nous continuerons d'offrir ces ateliers aux groupes de participants en complément aux formations pratiques en ligne sur un terrain municipal ou scolaire pour en faire une inspection complète.

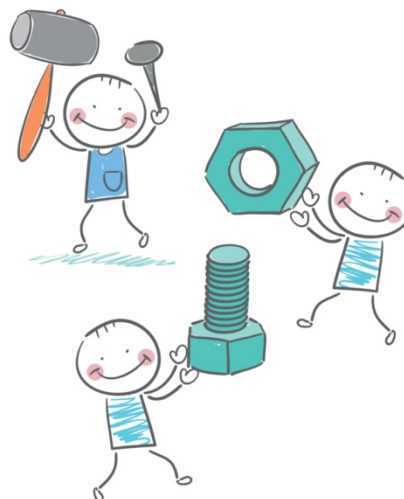
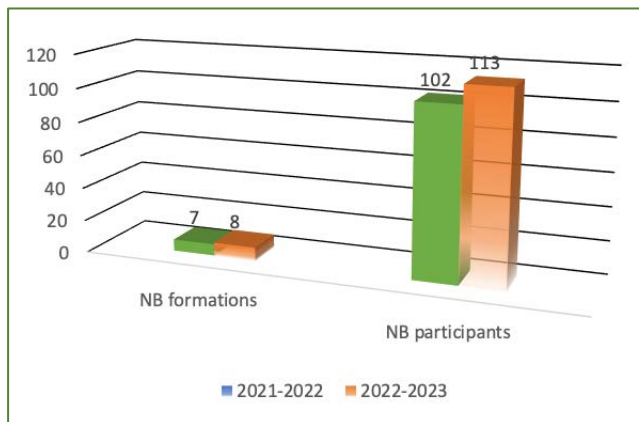
Par la suite, chaque équipe serait invitée à produire un rapport d'inspection, le tout pour parfaire leurs connaissances.



Nombre de participants aux examens



Formation entretien et inspection



L'IQSAJ, fort de son expertise, reçoit un bon nombre de demandes de **soutien-conseil ou d'expertise** pour éclaircir des situations parfois complexes. Ces demandes sont pour la plupart du temps émis par courriel avec photos à l'appui. Les réponses peuvent exiger quelques minutes, parfois quelques heures d'analyse et du soutien téléphonique ou web. Cette année, l'IQSAJ a répondu à **210 demandes**.

Provenance des demandes	%
Architectes-paysagistes	13%
Centres de service scolaire	4%
Fabricants	16%
Firmes d'inspecteurs	10%
Municipalités	14%
Organismes de loisirs et sports	12%
Public en général	5%
Services de garde éducatif	26%

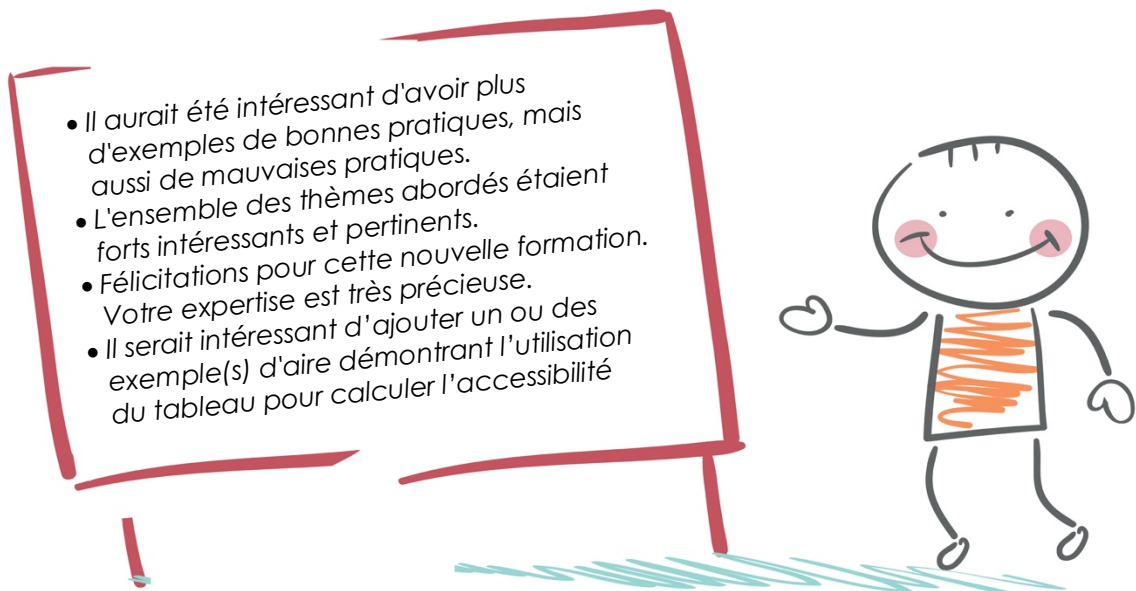
Formation Aires de jeu et équipements accessibles aux personnes handicapées



Le contenu du cours sur l'Annexe H de la norme CSA Z614:20 Aires de jeu et équipements accessibles aux personnes handicapées a totalement été revu et dispensé à 11 participants en février 2023

Cette formation vise à habiliter les participants à identifier et comprendre les exigences techniques de la norme CSA Z614 pour créer une aire de jeu accessible et à reconnaître les composantes conçues pour des utilisateurs ayant des besoins particuliers ou des limitations fonctionnelles et leurs exigences techniques pour être considérées comme accessibles.

Quelques commentaires de participants



- Il aurait été intéressant d'avoir plus d'exemples de bonnes pratiques, mais aussi de mauvaises pratiques.
- L'ensemble des thèmes abordés étaient forts intéressants et pertinents.
- Félicitations pour cette nouvelle formation. Votre expertise est très précieuse.
- Il serait intéressant d'ajouter un ou des exemple(s) d'aire démontrant l'utilisation du tableau pour calculer l'accessibilité

À la lumière des commentaires de la part des participants, nous continuerons à travailler le contenu pour permettre de faire une mise en pratique tout au long du contenu théorique. Le contenu amélioré sera offert à l'automne 2023 2n ligne et au printemps 2024 en présentiel.

Dividendes de soutien à la mission des organismes fondateurs de l'IQSAJ

Le 26 mars 2009, L'Institut québécois de la sécurité des aires de jeu (IQSAJ) était officiellement inscrit aux registres des entreprises du Québec.

Une entente avec l'ACPL pour obtenir la licence des formations a été conclue comme suit :

Prêt à l'ACPL via l'IQSAJ auprès :

Du Regroupement des centres de la petite enfance de la Montérégie (RCPEM) : \$12,500.00

De l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM): \$12,500.00

De l'Association des architectes paysagistes du Québec (AAPQ): \$12,500.00

Le RCPEM a été mandaté comme organisme de gestion en raison de l'expertise développée depuis 1996 et de l'infrastructure nécessaire pour le bon fonctionnement de l'institut.

À la fin de chaque année financière, on prévoyait alors rembourser chacun des organismes d'une partie de la somme investie avec un intérêt de 8%. Après remboursement du prêt, la licence demeurerait la propriété de l'IQSAJ.

À la fin de la période de remboursement, une redevance de 15% sur les profits nets serait envoyée annuellement à notre partenaire canadien le réseau canadien de formation des parcs et loisirs (CTNPR) et des dividendes de soutien à la mission du RCPEM, de l'AQLM et de l'AAPQ (partenaires québécois) seraient payés chaque année selon les bénéfices nets annuels.

L'IQSAJ est devenu alors le seul organisme francophone autorisé à dispenser les formations sur la norme CSA Z614 et à accréditer des inspecteurs d'aires de jeu (municipaux, scolaire, services de garde, etc.).



**Association des
architectes paysagistes
du Québec**



LE RÉSEAU CANADIEN DE FORMATION DES PARCS ET LOISIRS (CTNPR)

RÉSUMÉ DU REMBOURSEMENT DU PRÊT

ORGANISME NATIONAL (CTNPR)	
15% de l'excédent, suite au remboursement de la licence 37 500 \$	
Dette remboursée en totalité au 31-08-2015	
Versement du premier 15% de l'excédent au 31-08-2016	2 833 \$
Année 2017-2018	(déficit de 2 576) : - \$
Année 2018-2019	2 241 \$
Année 2019-2020	(Déficit de 953\$) : - \$
Année 2020-2021	3 944 \$
Année 2021-2022	3 176 \$
Année 2022-2023 (estimé)	3 000 \$
TOTAL DES REDEVANCES VERSÉES :	15 194 \$

RÉSUMÉ DES DIVIDENDES DE SOUTIEN À LA MISSION

Association québécoise du loisir municipal (AQLM)	2017-2018 : 1 0 000 \$ 2021-2022 : 5 000 \$ 2022-2023 : 1 2 000 \$
Association des architectes paysagistes du Québec (AAPQ)	2017-2018 : 1 0 000 \$ 2021-2022 : 5 000 \$ 2022-2023 : 1 2 000 \$
Regroupement des centres de la petite enfance de la Montérégie (RCPEM)	2017-2018 : 1 0 000 \$ 2021-2022 : 5 000 \$ 2022-2023 : 1 2 000 \$
Participation pour la création de mobilier extérieur et de matériel de motricité adaptés au besoin de soin de jeunes enfants dans le cadre du projet de recherche « Poupons et trottineurs ouverts sur le monde extérieur » aussi financé par la fondation Lawson. Afin que les 0-2 ans, accueillis dans un service de garde, aient du plaisir à vivre à l'extérieur et qu'ils y initient leurs propres expériences d'apprentissage, ce projet vise à permettre à l'ensemble du personnel d'accroître leur engagement face à l'importance de vivre au grand air et de renforcer leurs pratiques éducatives dans ce contexte spécifique.	2020-2021 : 5 000 \$ 2021-2022 : 5 000 \$ 2022-2023 : 5 000 \$
TOTAL DES MONTANTS ALLOUÉS AU SOUTIEN À LA MISSION	96 000 \$

EXEMPLE D'INVESTISSEMENT DES SOMMES ALLOUÉES AU SOUTIEN À LA MISSION D'UN ORGANISME

Sachant que les chutes au sol entourant l'équipement de jeux représentent plus de trois quarts des blessures survenues dans des aires de jeux et laissent souvent des séquelles permanentes, il s'avérait urgent d'évaluer les surfaces sous et autour des équipements pour justement mieux soutenir les enfants face aux risques tout à fait normaux qu'ils prendront face à l'équipement les menant vers un développement optimal.

Pour ce faire la norme CSA Z614 s'appuie uniquement sur les essais d'impact pour évaluer la conformité des matériaux des surfaces de protection. En 2004, le RCPEM soutenu par un financement du ministère de la famille, s'est muni TRIAX 2000 le rendant disponible à moindre coût à tous les inspecteurs en aires de jeu. Les sommes accumulées par les locations ont permis par la suite d'acquérir un deuxième appareil, les besoins se faisant grandissants.

Les sommes allouées au soutien à la mission auront permis, cette année, de mettre à jour les deux appareils qui sont maintenant en utilisation sans fil.



TRIAX 2000

TRIAX 2023

Ce qu'en disent des inspecteurs de jeu :

- *Ça change la vie ! Qu'est-ce que c'est agréable et simple d'utilisation (avec le manuel très utile)! TH*
- *Voilà mes heures d'utilisations pour la location du TRIAX. Son utilisation fut un plaisir ! JG*

NOS HEURES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

NOS COORDONNÉES

À Saint-Hubert (en rénovation)	Locaux temporaires
1854 boulevard Marie Saint-Hubert (Québec) J4T 2A9 Téléphone : 450 653-6612 poste 226	780 rue Saint-Jean, Longueuil (Québec) J4H 2Y7
Site web ; www.iqsaj.com Facebook : www.facebook.com/InstitutQSAJ	

